



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE INITIALE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

TEOPLUS

248 Rue du Clair Bocage - 85000 Mouilleron-le-Captif

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale sur site en date du 27/06/2025 réalisée par un conseiller référencé par l'UIMM et circonscrite par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMVEN85_202506_003).

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de **TEOPLUS** à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.

Fait à La Roche sur Yon, le 27/06/2025

Le Président de l'UIMM
M. Éric TRAPPIER

Le Président de l'UIMM
M. Thierry LIEGEON



**+ ENGAGÉS
+ PERFORMANTS**
LA DÉMARCHE RSE
DE L'UIMM

